

■ **Fondation Suisse de bons offices**, à Lausanne, prêter ses bons offices pour assurer le règlement pacifique des différends et la prévention de l'usage de la force dans les conflits (FOSC du 22.12.1998, p. 8736). Le Département fédéral de l'intérieur ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 29 octobre 2003, le nom est radié.

Journal no 2099 du 01.03.2004
(02154442 / CH-550.0.094.056-0)